

ZÁPADOČESKÁ UNIVERZITA V PLZNI

FAKULTA PEDAGOGICKÁ

Katedra ruského a francouzského jazyka

**DÉPARTEMENTS ET RÉGIONS D'OUTRE-MER
FRANÇAIS (DROM)**

BAKALÁŘSKÁ PRÁCE

Pavína Široká

Francouzský jazyk se zaměřením na vzdělávání

Vedoucí bakalářské práce: PhDr. Sylva Nováková, PhD.

Plzeň, 2014

Prohlašuji, že jsem bakalářskou práci vypracovala samostatně
a použila jen uvedené informační zdroje.

V Plzni, 14. dubna 2014

.....

Vlastnoruční podpis autora

Poděkování

Na tomto místě bych ráda poděkovala PhDr. Sylvě Novákové, PhD. za cenné připomínky a odborné rady, kterými přispěla k vypracování této bakalářské práce. Dále děkuji Isabelle Guinamard za umožnění přístupu ke zdrojům z knihovny University Lumière Lyon II ve Francii.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	3
1.Présentation des départements et des régions d’outre-mer.....	5
2. Histoire de la colonisation française des départements et des régions d’outre-mer	7
2.1. Ancien régime : XVII ^e siècle.....	7
2.2. Ancien régime : XVIII ^e siècle.....	7
2.3. Période de XIX ^e au XX ^e siècle	9
3.Histoire des départements et des régions d’outre-mer depuis l’année 1946.....	10
3.1. Période entre des années 1946 - 2003	10
3.2. Période depuis l’année 2003 jusqu’à nos jours.....	11
4.Guyane française.....	13
4.1. Histoire avant la colonisation française.....	13
4.2. Géographie	13
4.2.1. Paysage et environnement.....	14
4.2.2. Climat.....	15
4.3. Géopolitique	15
4.3.1. Économie	15
4.3.2. Agriculture	16
4.3.3. Population	16
4.3.4. Organisation administrative	17
5. Guadeloupe	19
5.1. Histoire avant la colonisation française.....	19
5.2. Géographie	20
5.2.1. Paysage et environnement.....	20
5.2.2. Climat.....	21
5.3. Géopolitique	21
5.3.1. Économie	21
5.3.2. Agriculture	22
5.3.3. Population	23
5.3.4. Organisation administrative	23
6. Martinique.....	25
6.1. Histoire avant la colonisation française.....	25
6.2. Géographie	25
6.2.1. Paysage et environnement.....	26
6.2.2. Climat.....	26
6.3. Géopolitique	27

6.3.1. Économie	27
6.3.2. Agriculture	27
6.3.3. Population	28
6.3.4. Organisation administrative	29
7. Réunion	30
7.1. Histoire avant la colonisation française	30
7.2. Géographie	30
7.2.1. Paysage et environnement	31
7.2.2. Climat.....	32
7.3. Géopolitique	32
7.3.1. Économie	32
7.3.2. Agriculture	33
7.3.3. Population	34
7.3.4. Organisation administrative	35
8. Mayotte	36
8.1. Histoire avant la colonisation française	36
8.2. Géographie	37
8.2.1. Paysage et environnement	37
8.2.2. Climat.....	38
8.3. Géopolitique	38
8.3.1. Économie	38
8.3.2. Agriculture	39
8.3.3. Population	40
8.3.4. Organisation administrative	40
Conclusion	42
Résumé.....	43
Bibliographie.....	44
Table des annexes	47

INTRODUCTION

J'ai choisi le sujet « Les départements et les régions d'outre-mer (DROM) » parce que je trouve que la plupart de monde francophone et d'étudiants du français ne se rendent pas compte que la France se ne trouve pas seulement sur le continent européen mais aussi dans le monde entier. Avant ma recherche sur le mémoire, j'ai découvert que les connaissances des DROM ne sont pas suffisantes même en France métropolitaine.

Les gens ne savent pas souvent quels sont les territoires français d'outre-mer, où se trouvent ces territoires, quelles sont les relations entre eux et la France métropolitaine et pourquoi ces territoires d'outre-mer sont des départements et des régions françaises. Pour répondre à ces questions, il faut commencer à chercher dans l'origine de l'histoire qui peut éclaircir la naissance des départements et des régions qui sont tellement éloignés et pourtant font partie intégrante de la France. Les événements qui se sont déroulés dans l'histoire nous expliquent les relations entre les DROM et autre monde d'aujourd'hui, la composition de la population et les infrastructures économiques principales, ce qui est lié à la situation géographique des territoires, notamment à l'environnement. Le but est de remarquer toutes les informations qui donneront une image complète de cette problématique.

On peut dire vraiment beaucoup de choses sur le sujet concernant les départements et les régions d'outre-mer mais ce travail concentre les informations de base alors, il ne parlera pas de la culture et des traditions puisque c'est un chapitre suffisamment riche lui-même et de plus, ce sont les informations qu'on peut trouver aussi dans un guide de voyage ou dans quelques prospectus. L'objectif de ce travail n'est pas de donner un jugement personnel mais enrichir les connaissances du monde francophone.

On sera focalisé seulement sur les DROM (départements et régions d'outre-mer) bien que la France du lointain concerne également les collectivités d'outre-mer (COM) et qu'on puisse souvent trouver des articles parlant des DROM-COM. Néanmoins, les collectivités d'outre-mer ont le statut différent n'ayant pas le statut de département ni de région et elles sont moins dépendantes de la France métropolitaine que les DROM. Dans les pages suivantes, il sera expliqué ce que sont les départements et les régions d'outre-mer d'une façon la plus logique. D'abord, il faut interpréter qu'est-ce que sont les départements et les régions d'outre-mer, où ils se trouvent et quel est leur statut politique. Les chapitres suivants présenteront l'histoire de la colonisation française parce qu'elle nous permet de mieux réfléchir sur la situation d'aujourd'hui dans ces territoires dont on lira dans les pages suivantes. Les autres

chapitres seront divisés par chaque territoire et des particularités des îles y seront introduites séparément.

1. PRÉSENTATION DES DÉPARTEMENTS ET DES RÉGIONS D'OUTRE-MER

Lorsqu'on utilise le terme « les départements et les régions d'outre-mer » (DROM), on parle de cinq territoires français qui se trouvent hors France métropolitaine et ce sont la Guyane française, la Martinique, la Guadeloupe, la Réunion et la Mayotte. Les trois premières régions sont situées à l'océan Atlantique – la Martinique, la Guadeloupe (aux Antilles) et la Guyane (en Amérique de Sud) et puis Mayotte et la Réunion sont baignées par l'océan Indien. On les appelle « France du lointain » ou « France d'outre-mer ». (Jean Christophe Gay, 2008 : p. 5)

Le principe du régime qui s'applique aux départements et régions d'outre-mer est le régime de l'identité législative. Ce principe signifie que les lois et règlements nationaux sont applicables de plein droit mais quelques adaptations y sont possibles. Seulement le Parlement, le Gouvernement ou bien des collectivités qui sont autorisées par la loi peuvent demander des adaptations. Les collectivités ont aussi une possibilité de créer des règlements du domaine de la loi à part des métiers concernant la justice, libertés publiques, etc. Aucun changement n'est possible sans acceptation des électeurs d'une région d'outre-mer concerné.

Les départements et les régions d'outre-mer ne font pas partie de l'espace Schengen mais ils font partie des Région Ultrapériphérique (RUP), régions d'Union européenne. Ces régions sont des territoires caractérisés par des curiosités géo-économiques particulières et des conditions naturelles dignes d'intérêt. Mayotte est devenue partie de RUP à partir du premier janvier 2014 ; jusqu'à ce temps-là, elle était une collectivité unique nommé « Département de Mayotte » qui a pratiqué les pouvoirs dévolus aux départements et régions d'outre-mer. (Jean-Yves Faberon, 2004 : p. 113)

Le statut de département d'outre-mer a été donné par la loi le 19 mars 1946 de la première Assemblée constituante, qui avait été élue en 1945, et seulement aux quatre territoires de la Guyane française, la Martinique, la Guadeloupe et de la Réunion. C'était la loi de départementalisation qui signifie une loi sociale et l'égalisation des droits sociaux. En 1946, on connaissait l'abréviation DOM-TOM, signifiant « départements d'outre-mer », et « territoires d'outre-mer » qui n'ont pas eu le statut de département français. La loi du 31 décembre 1982 a établi des régions d'outre-mer (ROM) par la régionalisation des mêmes territoires mais avec des institutions séparées. La distinction DOM-TOM a disparu le 28 mars

2003 et en effet, les DOM-TOM sont devenus les DROM-COM (les départements et les régions d'outre-mer et les collectivités d'outre-mer). (Daniel Justin, 2007 : p. 132)

La langue officielle des DROM est, évidemment, le français mais le patrimoine linguistique est vraiment très riche comptant environ cinquante langues. La langue la plus parlée est le créole qui varie selon chaque territoire et on estime que 90 % d'enfants parlent au moins deux langues, 40 % parlent trois langues et 10 % au moins quatre.¹ La monnaie des DROM est l'euro. « *L'euro est ainsi devenu la monnaie de collectivités d'outre-mer situées en dehors du champ d'application territorial du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE), ce qui a nécessité l'adoption de mécanismes garantissant l'application des règles nécessaires au fonctionnement de l'Union économique et monétaire (UEM). Le traité de Lisbonne, entré en vigueur en 2009, permet cependant de revenir à une meilleure cohérence, ce qui laisse entrevoir une relative simplification du régime monétaire de l'outre-mer français.* »²(annexe p. I)

¹Les Langues d'Outre-mer : une chance pour la diversité linguistique française (<http://takamtikou.bnf.fr/dossiers/dossier-2012-langues-et-livres-pour-la-jeunesse/les-langues-d-outre-mer-une-chance-pour-la->, cit. 18. 3. 2014)

² Bulletin de la Banque de France • N° 186 • 4e, trimestre 2011. Aurélie MARCHAND : L'outre-mer français et l'euro (https://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/archipel/publications/bdf_bm/etudes_bdf_bm/bdf_bm_186_etu_7.pdf, cit. 18. 3. 2014)

2. HISTOIRE DE LA COLONISATION FRANÇAISE DES DÉPARTEMENTS ET DES RÉGIONS D'OUTRE-MER

2.1. Ancien régime : XVII^e siècle

L'origine des départements et des régions d'outre-mer commence déjà à l'époque de Louis XIII et son principal ministre le cardinal Richelieu. Richelieu invente des compagnies privées pour simplifier les entreprises de colonisation. L'intention des compagnies est d'approvisionner la métropole en sucre, alimentation luxe de pays musulmans qui occasionne des sorties de métaux de valeur. Le début du règne de Louis XIV et son ministre Jean-Baptiste Colbert confirme cette corrélation.

En 1635, Pierre Belain d'Esnaubuc, un agent de la « Compagnie des Isles d'Amérique », s'approprie la Martinique et la Guadeloupe, et la Compagnie des Isles d'Amérique rapidement promeut sur ces îles la culture de la canne à sucre qui rend riche la famille « Békés », la famille des blancs créoles. La Compagnie des Indes occidentales est née en 1664 et s'empare des colonies d'Amériques. En 1674, la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique appartiennent au Domaine royal, la Réunion plus tard en 1767.

L'extension de l'esclavage arrive avec la proclamation d'un code en évidence de réglementer les rapports entre maîtres et esclaves, en 1685 ; ce code s'arrange plusieurs fois et par conséquent, il est surnommé « Code noir » qui désormais proclame l'esclavage légal sans l'humaniser. (Jean Christophe Gay, 2008 : p. 23)

En 1638, le capitaine Goubert aborde l'île dans l'océan Indien, en prend sa possession et puis la baptise « l'île Bourbon » en 1649. La colonisation se développe lentement mais il y a un grand potentiel de l'île. L'île de Bourbon est baptisée en 1793, après la chute de la royauté, comme « la Réunion » et dès 1710, le Bureau des colonies dépend du département de la Marine.

2.2. Ancien régime : XVIII^e siècle

En 1764, on se trouve dans l'époque du roi Louis XV et son ministre Choiseul qui veut renforcer les dispositions françaises en Amérique et coloniser la Guyane. C'est pourquoi 16.000 personnes blanches sont installées à Kourou, la ville en Guyane autour d'une statue du

Roi. Malheureusement, le peuple est incapable à l'agriculture et plus de 10.000 personnes meurent à cause de maladies ou de famine.

En 1770, l'abbé royal affronte l'esclavage disant que le droit d'esclavage égale tous les types de crimes. A la suite, Louis XVI fait prohiber des mariages entre les blancs et les noirs ou mulâtres et leur entrée en France est interdite.

La Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen se passe le 26 août 1789 dont premier article dit : « *Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits* ». ³ Le 28 septembre 1791, la Constituante renouvelle le privilège libérant de la France : « *Tout individu est libre aussitôt qu'il est entré en France* ». ¹ Un autre acte important est la loi du 4 avril 1792 qui proclame que : « *l'Assemblée législative établit les droits politiques des Libres et décide que les colonies auront des députés, élus par leur assemblée coloniale* ». ¹ La même année, les hommes de n'importe quelle couleur reçoivent l'égalité civique. Le 20 avril 1793, les esclaves et les affranchis sont insatisfaits de ne pas voir exécuter la « Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen » alors ils se révoltent au sud de Guadeloupe et plusieurs Blancs sont tués, ce dont les anglais profitent pour occuper l'île et en même temps à la Martinique, les planteurs livrent leur île aux anglais. Finalement, les députés de la Convention à Paris décident d'abolir l'esclavage.

Dans le ravisement, il est voté le décret de Pluviôse qui abolit l'esclavage des noirs dans les colonies le 4 février 1794. En été 1795, la convention décide d'intégrer les colonies à la Constitution. Ce décret est assimilé à la constitution du 5 fructidor an II. C'est la convention nationale qui proclame que tous les hommes de toutes les couleurs, qui ont été domestiqués, deviennent les citoyens français. En mai 1794, le commissaire de la République en Guadeloupe attrape les anglais, libère les esclaves, fait décapiter les planteurs et dès lors, les esclaves sont forcés de travailler sur les plantations comme des employés. Beaucoup d'esclaves s'insurgent contre leurs nouveaux maîtres en 1797. (Paul Butel, 2007 : p. 323-335)

³ LA LOI DE DÉPARTEMENTALISATION DU 19 MARS 1946, CRÉATION DES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER (<http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/depts-outre-mer>, cit. 8. 2. 2014)

2.3. Période de XIX^e au XX^e siècle

Le 20 mai 1802, Napoléon Bonaparte, le premier Consul, légalise l'esclavage par la « Loi relative à la traite des noirs et au régime des colonies » pour stabiliser les colonies. A la Réunion et la Martinique, le décret de Pluviôse reste une lettre morte. En Guadeloupe, il y a une inquiétude des esclaves qui veulent bénéficier du décret de Pluviôse ce qui marque le dernier drame de la Révolution. Les planteurs qui ont émigré pendant la Révolution luttent contre les républicains qui ont confisqué leurs plantations. Napoléon Bonaparte y envoie une robuste flotte de 11 navires pour calmer la rébellion, sous le commandement du général Antoine Richepance qui apprivoise l'île et fait massacrer les révoltés. Richepance ranime l'esclavage en Guadeloupe et les hommes de couleurs ne sont plus considérés comme des citoyens et perdent le droit à un salaire. Des conséquences de cette terreur révolutionnaire et post-révolutionnaire à la Guadeloupe sont évidentes jusqu'aujourd'hui dans le domaine économique et sociale par rapport à la Martinique. (Paul Butel, 2007, p. 402-415)

La Monarchie de Juillet qui suit en 1830 sous le règne Louis Philippe 1^{er} permet un renouvellement des droits civils et abolit l'esclavage dans la société. En Grande Bretagne en 1833, la suppression de l'esclavage est votée et cause une période de règlement de 500.000.000 francs durant cinq ans.

Le 4 mars 1848, on proclame la II^e République en faveur de la Révolution de Victor Schoelcher, le secrétaire de l'État, en particulier. Une semaine après, le Gouvernement provisoire déclare l'abolition de l'esclavage dans toutes les terres françaises et on calcule 75.000 esclaves en Martinique, 89.000 en Guadeloupe, 13.000 en Guyane et 62.000 à l'île Bourbon (la Réunion). Depuis ce moment-là, les anciens esclaves deviennent des citoyens de plein droit, électeurs et éligible. Le décret Schoelcher abolit l'esclavage en définitif le 27 avril 1848. Le 30 avril 1849, l'Assemblée nationale détermine l'indemnité de 126.000.000 francs à rembourser les anciens maîtres ce qui fait environ 500 francs par esclave ce qui correspond à 10.000 francs actuels (1.530 euros). (Dominique-Aimé, 2006 : p. 212)

La III^e République constitue pour les quatre « vieilles colonies » une période de « pré-départementalisation » dans les années 1876-1914. Le peuple participe à la vie politique et vote aux mêmes dates que des métropolitains. A partir de l'année 1914, les décisions des conseils généraux prospèrent et les suggestions de loi au palais Bourbon exigent « la départementalisation ».

3. HISTOIRE DES DÉPARTEMENTS ET DES RÉGIONS D'OUTRE-MER DEPUIS L'ANNÉE 1946

3.1. Période entre des années 1946 – 2003

La première Assemblée nationale constituante, élue en octobre 1945, déclare la loi du 19 mars 1946 et fait créer les quatre départements d'outre-mer sur lesquels on applique les lois et règlements métropolitains. La loi de départementalisation est surtout une loi sociale ce qui est souligné par le rapporteur à l'Assemblée nationale constituante et député de la Martinique, Aimé Césaire, qui présente les DOM par le texte suivant : « *les Antilles et la Réunion ont besoin de l'assimilation pour sortir du chaos politique et administratif dans lequel elles se trouvaient plongées. [...] La raison en est que presque aucun effort n'a été fait pour assurer au travailleur antillais ou réunionnais un statut économique et social en harmonie avec le statut politique dont il jouit depuis un siècle.* »⁴

Les premiers signataires et rapporteurs des propositions de la loi étaient trois personnes, Léopold Bissol décidant au classement de la Guadeloupe et de la Martinique, Gaston Monnerville décidant au classement de la Guyane et Raymond Vergès décidant au classement de la Réunion. A ce moment-là, c'est le ministre des finances qui fait percevoir l'aspect de l'administration sur ce projet concernant des propositions de loi sur des retraites des vieux, allocation familiale et des chômages, assurance sociale, durée de travail, salaires régionaux, etc. Il est évident que les positions ne sont pas applicables sans adaptations puissantes au peuplement tellement différent de celui métropolitain. Les adaptations sont alors définies à la Commission des Territoires d'outre-mer en séance du vendredi 8 mars 1946. (Dominique-Aimé Mignot, 2006 : p. 256 - 262)

Huit ans après, en 1958, la constitution ne fait aucune différence entre les départements d'outre-mer et les métropolitains. Le 16 décembre 1960, le gouvernement français fait voter une seconde résolution sachant que les relations restent coloniales et alors on passe de la politique d'assimilation vers la politique d'intégration et des nationalistes en DOM. En 1963, les familles des DOM commencent à recevoir des allocations familiales dépendant à celles métropolitaines et en 1980, l'assurance chômage s'applique aux DOM. (Robert Deville et Nicolas de Georges, 1996 : p. 116-121)

⁴ LA LOI DE DÉPARTEMENTALISATION DU 19 MARS 1946, CRÉATION DES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER (<http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/depts-outre-mer>, cit. 8. 2. 2014)

La loi de décentralisation du 2 mars 1982 des droits et libertés des municipalités, des départements et des régions a transféré la formation territoriale de la métropole sur les territoires de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Réunion et de la Guyane et accumule un niveau régional au niveau départemental qui existe dans le même territoire. La loi du 31 décembre 1982 a établi des régions d'outre-mer (ROM) par la régionalisation des mêmes territoires mais avec des institutions séparées.

Le Conseil constitutionnel dévalorise la « loi d'adaptation » le 2 décembre 1982 de la « loi de décentralisation du 2 mars » qui a été installée par l'Assemblée unique en Guadeloupe et le 31 décembre, la Guadeloupe établie en région monodépartementale.

En décembre 1999, la déclaration de Basse-Terre est signée par Alfred Marie-Jeanne, président du Conseil régional de la Martinique et député de la Martinique, Antoine Karam, président du Conseil régional de la Guyane et Lucette Michaux-Chevry. La déclaration approfondit la trace de bonne intention politique aspirant à changer la région monodépartementale, particulièrement en Guadeloupe, en région subventionnée des pouvoirs de la France et de l'Union Européenne. En 2001, la loi d'orientation reconnaît l'esclavage et la traite comme un crime fondamental contre l'humanité et la même année, un projet de loi concernant la Mayotte est présenté en Conseil des ministres pour changer cette collectivité territoriale en collectivité départementale et former le progrès économique. (Paul Christian, 2002 : 62, Pierre Rosanvalon)

3.2. Période depuis l'année 2003 jusqu'à nos jours

Le 28 mars 2003, la révision de la constitution concernant l'organisation décentralisée de la République contient un classement des collectivités territoriales d'outre-mer. Les collectivités d'outre-mer (COM) sont créées et les territoires d'outre-mer (TOM) sont supprimés. Leur appartenance à la République est fastueusement désignée par la Constitution. Pour ce moment-là, la Guyane française, la Martinique, la Guadeloupe et la Réunion appartiennent aux départements et aux régions d'outre-mer ; cependant, les collectivités d'outre-mer sont la Mayotte, la Polynésie française, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon et Wallis-et-Futuna qui désormais, deviennent plus connues. Depuis le 1^{er} avril 2004, Mayotte est une collectivité départementale, subventionnée du conseil général. (Jean Christophe Gay, 2008 : p. 5-10)

Le 29 mars 2009, des électeurs de l'île Mayotte décident en referendum sa départementalisation en faveur de transformer la collectivité en département et région d'outre-mer et par conséquent, Mayotte devient le 5^e DROM et le 101^e département français.⁵

⁵ LA LOI DE DÉPARTEMENTALISATION DU 19 MARS 1946, CRÉATION DES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER (<http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/depts-outre-mer>, cit. 12. 2. 2014)

4. GUYANE FRANÇAISE

4.1. Histoire avant la colonisation française

L'histoire de la Guyane commence entre les années 10.000 – 6.000 avant Jésus Christ avec les Amérindiens, des premiers habitants de ce territoire qui ne se composent pas du peuple congénère. Ce sont des Amérindiens Arawaks, un peuple paisible qui vient des Antilles pour s'installer sur le bassin amazonien comme le premier. Plus tard, ce sont des Caraïbes de l'Orénoque qui s'y installent et en même temps, les Wayanas et les Galibis colonisant les rives du fleuve Maroni.

Même si Christophe Colomb borde les côtes guyanaises en 1498, le premier qui débarque en Guyane est Vincente Yanez-Pinzon en 1499. En 1604, Henri IV organise une expédition en Cayenne menée par La Ravadière mais elle est démolie dans quelques années suivantes par les Portugais qui veulent qu'on respecte le contrat de Tordesillas qui était signé par Espagne et Portugal en 1493 et permet de se partager le nouveau monde. Plus tard en 1643, Poncet de Brétigny, général du roi Louis XIII, établit la ville de Cayenne et il y bâtit le fortin Cépérou mais les procédés bestiales de Poncet de Brétigny provoquent la rébellion des Amérindiens et la colonie est presque détruite. Poncet de Brétigny est finalement tué du piège des indiens Galibis.

En 1652, la Compagnie française essaie de s'installer, mais utilisant les mêmes procédés, elle est soumise comme ses prédécesseurs. Dans ce temps, les premiers esclaves noirs sont installés en Guyane. Deux ans après, les Hollandais occupent la région et ils commencent à produire la canne à sucre. En 1664, une grande flotte arrive avec l'intention de fonder une colonie mais les anglais l'agressent et s'y installent en 1667 ; dix années plus tard, les Français reviennent à Cayenne. Le mai 1676, onze navires hollandais avec 400 soldats sous l'Amiral Synkes occupent Cayenne et essaient de terminer les défenses du Cépérou. Mais Louis XIV ne peut pas accepter cette dégradation et en décembre, envoi plus de 800 personnes en côté de Rémire et les Hollandais perdent. La France soumet encore Cayenne donc les Jésuites inventent des plantations de cacao, de café, de coton et de manioc et c'est une période tranquille de la prospérité de la colonie.⁶

⁶ La Guyane dans l'histoire (<http://www.terresdeguyane.fr/articles/histoire/>, cit. 13. 2. 2014)

4.2. Géographie

On trouverait La Guyane française à peu près 7000 kilomètres de Paris, sur la côte nord-est de l'Amérique du sud avec une surface de 84.000 km² donc elle est le plus grand département français. Elle est bordée par l'océan Atlantique au nord, à l'ouest la Guyane confine à Surinam par le fleuve Maroni, au sud et à l'est on y trouve le Brésil avec lequel elle est séparée par la frontière naturelle, le fleuve Oyapock. La capitale de la Guyane est Cayenne. (annexe p. II)

4.2.1 Paysage et environnement

La Guyane est la terre de nombreux fleuves, dont le plus long est le Maroni de 540 kilomètres. La terre de Guyane est recouverte par la forêt amazonienne à 90 % composée de la forêt tropicale primaire qui est protégée par le parc national et les réserves naturelles nationales. Dans la forêt, on peut y trouver plus de 160 espèces d'arbres différentes seulement dans un hectare. On peut y encore découvrir environ 5.500 espèces végétales ou milliers d'espèces animales dont on peut compter approximativement 700-800 espèces d'oiseaux, 200 de mammifères ou 500 espèces de poissons. (Pierre Charles Dominique, 1996 : p. 348-436)

La Guyane est divisée en deux parties, les Terres Basses et les Terres Hautes. Les Terres Basses sont un endroit des savanes qui s'étendent sur 320 kilomètres et d'un côté elles sont bordées de palétuviers en vase de provenance de l'estuaire de l'Amazone. Les Terres Hautes sont recouvertes par la forêt humide équatoriale où on trouve des grands arbres des nombreux endroits hétérogènes et sempervirents. On divise les Terres Hautes en quatre secteurs, il y a les collines de la chaîne septentrionale qui s'appellent Kaw et Trinité, le massif central de collines granitiques, les montagnes du sud-est qui mesurent 800 mètres et les inselbergs, nommés aussi savanes-roches, à la plaine du sud.⁷

⁷ Les 11 unités paysagères (http://www.paysagesdeguyane.fr/atlas_paysages/unites.asp, cit 24. 2.2014)

4.2.2. Climat

Le climat de la Guyane est équatorial dont le réseau hydrographique est très dense. La température persiste toute l'année en moyenne de 26 °C et les saisons sont spécifiées seulement par les pluies. En janvier et en février, il ne pleut pas souvent alors cette période est une alternance des averses tropicaux et du soleil. Une période suivante en mars et en avril est plutôt ensoleillée, mais depuis avril jusqu'à fin juin, une saison des grandes pluies commence. La saison sèche suit en juillet et dure jusqu'au novembre. La chaleur humide est plus intense dans la forêt mais les nuits sont plus fraîches ; la Guyane est épargnée des cyclones.⁸

4.3. Géopolitique

4.3.1. Économie

Le niveau de vie est plus élevé que des autres pays d'Amérique du sud grâce au support métropolitain et européen donc l'économie subsiste très importatrice et dépendante. Le taux de chômage surpasse 20 %. Le secteur spatial à Kourou constitue la moitié de la production entière de la Guyane, Kourou crée 9.800 emplois directs ou indirects et 28 % des salariés du pays dont la moitié sont originaires du pays, depuis l'année 1968. Pour le patron du centre spatial, son milieu de haute technologie permet une possibilité à exploiter : les boosters d'Ariane-5 et la poudre sont produits en Guyane. Malheureusement ce nouvel aménagement n'offre que 150 employés dont seulement 30 % représentent les Guyanais. Le centre spatial représente aujourd'hui 15 % du PIB. (Gérard-François Dumont, 1997 : p. 13-16)

L'exploitation de l'or reste le secteur secondaire alors c'est le produit principalement exporté mais la fièvre de l'or dévaste chimiquement et mécaniquement les rivières par mercure et cyanure, qui sont saccagées souvent par les clandestins brésiliens. La répartition totale des travailleurs par les domaines d'activité est 60 % des services, gouvernement et commerce, 22 % de l'industrie et 18 % de l'agriculture. Guyane exporte dans les pays partenaires, ce qui sont la France de 62 %, Suisse de 7 % et USA juste 2 %, par contre, on importe de la France de 52 %, d'USA de 14 % et de Trinidad & Tobago de 6 % de produits. Un autre secteur en plein développement est tourisme représentant des 9 % du PIB avec le

⁸ Géographie et climat Guyane (http://www.routard.com/guide/guyane/1787/geographie_et_climat, cit 24. 2. 2014)

progrès du 60 % pendant les derniers 15 ans, qui compte maintenant 100.000 touristes par an.⁹

10

4.3.2. Agriculture

La surface agricole des terres arables recouvre 55 % dont 52 % sont pris par le maraîchage et 32 % par les céréales. La culture fruitière représente 14 % de la surface agricole utilisée et le sucre à canne plus de 4 % se situant en niveau plus haut, la culture florale augmente sur 10 % et la surface des herbes couvre 31%. La population hmong du village de Cacao assure progressivement les productions maraîchères et fruitières venant au marché à Cayenne néanmoins, la pêche est aussi suffisamment développée, surtout pour les crevettes. Une autre domaine importante dans l'industrie est la transformation agroalimentaire du rhum particulièrement ; toutefois, des grandes entreprises privées y n'existent pas.¹¹

4.3.3. Population

En Guyane, le territoire est peuplé seulement de 5 % comptant environ 210.000 habitants dont on résulte la densité 2,5 habitant par km² et dont 40 % de la population créent des immigrants. Il faut dire qu'il y a beaucoup de clandestins parmi les immigrants, surtout du Brésil, de la Guyana, du Haïti et du Surinam mais de toute façon, il est difficile à connaître le chiffre exact. Sachant qu'on comptait 215.000 habitants en 2006, on peut dire que la Guyane est le département français de plus nombre de natalité. (Jean Christophe Gay, 2008 : p. 5)

Les Français de la métropole française appelés « Les métros » forment environ 12 % de la population et s'occupent particulièrement des positions administratives. L'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) dénonce sur ce thème que la population métropolitaine présente en Guyane seulement 7 % jusqu'au 1999 alors, le reste de 93 % est arrivé pendant quinze ans.

La population la plus importante de Guyane se constitue des Créoles qui représentent 30 % des habitants. « Créoles » représentent des anciens esclaves qui ont adopté le prototype

⁹ Argent Guyane (<http://www.routard.com/guide/guyane/1784/argent>, cit. 12. 2. 2014)

¹⁰ French Guyana (<http://www.studentsoftheworld.info/infopays/wfb.php3?CODEPAYS=GIA>, cit 12. 2. 2014)

¹¹ French Guyana (<http://www.studentsoftheworld.info/infopays/wfb.php3?CODEPAYS=GIA>, cit 12. 2. 2014)

occidental et en effet, ce sont les africains d'origine et aussi des immigrants comme les Indiens, les Européens, les Chinois ou des autres. Le mot « créole » vient de l'espagnole du mot « criollo » désignant la descendance locale d'un endroit importé.

Autre partie de la Guyane qui interprète 20 % des habitants, s'appelle les Noirs marrons, anciens esclaves de la rébellion échappés dans plusieurs plantations de la Guyane hollandaise, actuellement le Surinam, pendant XVIII^e siècle. Ces gens vivent proche de la frontière du Surinam et surtout de la chasse ou de la pêche et on les appelle aussi « le peuple du fleuve ». Leur culture est matriarcal et ils parlent le mélange de langues africaines, hollandaises, anglaises, espagnoles, portugaises et d'herbeuses. Le mot marron est d'origine espagnole « cimarron » qui veut dire un réfugié dans un maquis. (Thérèse Saint-Julien, 1995-2001 : p. 40-56)

Dernière partie de la population entière sont des Amérindiens représentant 12 %. Ils vivent plutôt séparément des autres populations de la Guyane et sont divisés dans six cultures différentes.

Évidemment, ce n'est pas la population complète puisqu'on va y trouver encore plusieurs minorités. Des autres populations constituent par exemple des Africains, Brésiliens, Chinois, Créoles antillais, sainte-luciens, réunionnais et haïtiens, Dominicains, Guyaniens (République coopération de Guyana), Hmong, Libanais, Surinamais (autres que Noirs marrons), Péruviens ou Vénézuéliens.¹²

4.3.4. Organisation administrative

Le nom de la Guyane française varie à propos de sa forme, la forme constitutionnelle long s'appelle le Département de Guyane française, celle courte est seulement Guyane française et puis dans la forme locale, on l'appelle juste Guyane. La Guyane est une région en collectivité territoriale depuis le 2 mars 1982. Le département est divisé en deux arrondissements qui s'appellent Saint-Laurent du Maroni et Cayenne et qui se découpent encore en 19 cantons et 22 communes.

La législation nationale y est applicable avec des adaptations possibles et le département est subvenu d'un Conseil générale et Conseil régional. La Guyane est représentée par un sénateur, deux députés et d'un conseiller économique et social au niveau national ; au niveau d'État, la Guyane est défendue par le préfet qui est établi à Cayenne et par le sous-

¹² Population (<http://guyane-guide.com/dossiers/geographie>, cit. 14. 2. 2014)

préfet, établi à Saint-Laurent du Maroni. La Guyane fait partie d'une région ultra-périphérique au sein de l'Union Européenne dont elle profite de mesures spécifiques qui ajustent le droit communautaire avec des restrictions caractéristiques de cette région.^{13 14}

¹³ French Guyana (<http://www.studentsoftheworld.info/infopays/wfb.php3?CODEPAYS=GIA>, cit. 12. 2. 2014)

¹⁴ Institutions (<http://www.outre-mer.gouv.fr/?presentation-guyane>, cit. 12. 2. 2014)

5. GUADELOUPE

5.1. Histoire avant la colonisation française

Les premiers habitants de l'île de la Guadeloupe qu'on connaît sont des Arawaks des années 300-700. Dans une période plus tard, de VII^e jusqu'au X^e siècle, les Indiens caraïbes abordent l'île, en éliminant des Arawaks et donnent un nom à cette île, Karukéra, le nom créole qui signifie l'île aux belles eaux..¹⁵

En novembre 1493, Christophe Colomb découvre l'île avec sa flotte et il la rebaptise « Santa Maria de Guadeloupe d'Estremadura » pour tenir sa parole d'une promesse qu'il a fait dans la région d'Estrémadure en Espagne donc donner le nom à une île de leur monastère ; le nom est écourté prenant la forme actuelle, Guadeloupe, par la suite. (Jean Christophe Gay, 2008 : p. 13-16)

Vu que les Espagnols et les Portugais partagent le monde en 1494, Guadeloupe est sous le contrôle d'Espagne, ils s'y intéressent mais en raison de ne pas y trouver l'or, ils ravitaillent des navires prenant la direction vers Amériques en eau et en bois.

En 1635, Charles Liénart de l'Olive et Jean de Plessis abordent Guadeloupe et commencent à coloniser l'île par la création de la compagnie des Isles Amériques. Les Caraïbes sont détruits mais l'utilisation d'esclaves déportés en Afrique commence à s'organiser. La compagnie vend Guadeloupe à Charles Houel qui a développé la plantation de sucre, cacao et café et finalement, Guadeloupe cède à la possession de la compagnie des Indes.¹⁶

5.2. Géographie

Guadeloupe est une région mono-départementale qui fait partie d'un archipel de 1.702 km² se trouvant aux petites Antilles dans la mer des Caraïbes orientales, 6.700 km de la France et qui est composée de cinq îles. La plus grande partie d'archipel des Antilles, la Guadeloupe continentale est divisée par un canal étroit, la rivière Salée, en deux parties, la Basse-Terre à l'ouest et la Grande-Terre à l'est ; les autres îles s'appellent l'archipel des

¹⁵ Christophe Colomb découvre Karukera (<http://www.karaibes.com/histoire2.htm>, cit. 13. 2. 2014)

¹⁶ La colonisation française (<http://www.karaibes.com/histoire2.htm>, cit. 13. 2. 2014)

Saintes, la Désirade et Marie-Galante. La Basse-Terre est également le nom de la capitale. (annexe p. III)

5.2.1. Paysage et environnement

La Basse-Terre est la partie des montagnes, la partie volcanique et boisée par une forêt dense étendue à l'ouest, qui se trouve plus haute que la Grande-Terre et le point le plus haut y présente le volcan de la Soufrière de 1.467 mètres, des autres sommets qui dominent s'appellent la Couronne, les Pitons de Bouillante ou le Sans-toucher. Des volcans d'époques différentes s'alignent du nord au sud mais seulement l'activité du volcan de la Soufrière se montre de temps en temps par les réveils. La forêt de la Basse-Terre se reprend aux trois quarts dont la moitié est le parc national.

La Grande-Terre, située à l'est, est plutôt plate avec une bonne attitude pour l'agriculture et l'élevage. A la campagne au nord, il s'y étend le champs de canne à sucre qui est longé par un littoral des falaises abruptes. Une « côte normande tropicale » est un paysage taillé en sous-sol calcaire, situé entre la pointe de la Grande-Vigie et le Moule néanmoins, la pointe plus à l'est de la Grande-Terre est la pointe des Châteaux qui présente un ressaut des roches dans l'océan Atlantique. La côte au sud s'appelle la Riviera s'étalant du Gosier à Saint-François près des belles plages ; tout de même, les cultures et les villes qui produisent la denrée se trouvent principalement dans des vallées internes. (Gérard-François Dumont, 1997 : p. 21-28)

Parc national, créé en 1989, représente la richesse du patrimoine qui domine dans le développement du tourisme et il s'étend en 40 % du massif forestier en Deux Mammelles et Basse-Terre au nord et en Soufrière au sud. Dans le parc, on y trouve des nombreux éléments de la richesse naturelle concernant 270 espèces de fougères, 300 espèces d'arbustes et d'arbres, 38 espèces d'oiseaux et 11 espèces de chauves-souris. Il y a également des zones protégées, nommées Cul-de-Sac, au nombre de six et déterminent un quart de ce grand golfe barricadé par un long relief corallien.

Le parc a un mission de conduire des actes de sensibilisations à préservation de la nature pour soutenir l'écotourisme.¹⁷

¹⁷ Géographie Guadeloupe (<http://www.routard.com/guide/guadeloupe/172/geographie>, cit. 25. 2. 2014)

5.2.2. Climat

En Guadeloupe, la température ne change pas beaucoup et la moyenne de toute l'année reste à peu près à 28 degrés et aussi la mer n'a jamais moins de 24 degrés mais elle peut augmenter plus de 29 degrés. La température est influencée par le vent mais la différence principale est mise par deux saisons, la haute et la basse. La haute saison est la saison sèche qui dure depuis décembre jusqu'au avril et laquelle on appelle « le carême ». Cette saison est plus paisible car le temps est plutôt ensoleillé avec des pluies intermittentes et la température environ 27 degrés. La basse saison est appelée « l'hivernage » et commence à juin, puis elle finit à novembre. La température tourne vers 30 degrés, l'air devient plus lourd et il pleut en majorité la moitié de la journée.¹⁸

Août et septembre présentent en Guadeloupe des mois de cyclones dont le service de la météo prévient toujours assez tôt et observe l'aggravation, d'ailleurs, l'archipel de la Guadeloupe est qualifié par zone 3 selon le zonage sismique de la France.

5.3. Géopolitique

5.3.1. Économie

L'économie de la Guadeloupe se dirige principalement autour de tourisme, l'agriculture et l'industrie agro-alimentaire. Le secteur agro-alimentaire reste dominant parce qu'il contient 37 % des emplois alors, c'est le premier employeur industriel de la Guadeloupe ; le secteur artisanal et industriel représente seulement 9,5 % des entreprises. En Guyane, il y existe deux zones industrielles, la zone industrielle de Jarry se situe vers Pointe-à-Pitre s'étendant sur 300 hectares et constituant 10.000 salariés et 900 établissements. La seconde zone industrielle Baillif se trouve à Basse-Terre.

L'artisanat prend aussi sa place dans l'économie de la Guadeloupe en employant environ 16 % de la population en domaine de la fabrication de vêtement et de textiles ou dans le domaine du bois. Un autre secteur important pour l'économie est le tourisme qui se développe très vite et dont 82 % est d'origine métropolitain. Le secteur de tourisme compte

¹⁸ Climat et météo Guadeloupe (http://www.routard.com/guide/guadeloupe/2955/climat_et_meteo, cit. 25. 2. 2014)

environ $\frac{3}{4}$ des emplois, les autres services 22 %, le commerce 13 % et les services non marchands 29 %.¹⁹

En 2011, PIB (le produit intérieur brut) de la Guadeloupe augmente de 1,3 % mais la croissance est quand-même plus basse que la moyenne nationale qui fait 1,7 %.

5.3.2. Agriculture

L'économie de la Guadeloupe dépend surtout de l'agriculture dont les cultures principales représentent la production des bananes et la filière de canne à sucre et rhum. La banane est le produit le plus exporté, la production de l'année 2007 de 40.181 tonnes signifie une baisse causé par le cyclone « Dean » mais la production continue depuis quelques années. *« L'union des groupements de producteurs de banane s'est engagée dans un "plan banane durable 2008-2013" avec le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) afin d'améliorer la qualité de la banane antillaise tout en répondant aux exigences de la préservation des milieux naturels. »*²⁰

Le second mouvement de l'agriculture est la culture de canne à sucre qui est traitée en deux usines qui ont produit 63.450 tonnes de sucre de 690.000 tonnes de canne à sucre en 2008. A partir de 2009, le prix de sucre baisse de 36 % pour adapter la décision de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sous l'influence des grands producteurs de sucre dans le monde. La production de canne à sucre permet à peu près 30.000 personnes vivre en Guadeloupe dont 4.000 planteurs.

La filière de rhum en Guadeloupe produit environ 75.000 hectolitres d'alcool par an et cette activité fait de rhum le troisième produit à l'exportation. Les terres arables s'étendent sur 22.443 hectares et les cultures industrielles recouvrent la plupart de ces terres grâce à la culture de canne à sucre et puis des cultures florales et légumières.

¹⁹ Développement économique (http://www.cr-guadeloupe.fr/economie/?FOND=&ARB_N_ID=701&ARB_N_MERE=&ARB_N_S=701, cit. 16. 2. 2014)

²⁰ Industrie et artisanat (<http://www.oultre-mer.gouv.fr/?economie-guadeloupe>, cit. 16. 2. 2014)

5.3.3. Population

La population de la Guadeloupe compte à peu près 405.000 habitants dont la densité est 274 habitants sur un kilomètre carré. Les habitants représentent une grande diversité ethnique, ils se composent des noirs ou des mulâtres, ils représentent 74 % des habitants et la population est un grand métissage des Amérindiens, Européens, Indiens, Africains, Syriens et Libanais. Des habitants s'agitent de la population jeune concernant 60 % de personnes de moins de 30 ans et seulement 12 % plus de 60 ans.²¹

Les Amérindiens sont originaires de Venezuela connus comme des premiers habitants de l'île cependant, les noirs présentant la plupart de la population sont des anciens esclaves originaires de l'Afrique occidentale et plusieurs Congos et Ibos sont arrivés après l'abolition de l'esclavage. Seulement 5 % de la population sont des blanc originaires de France, arrivés pendant XVII^e siècle comme des propriétaires des terres des premiers colons. Les Indiens arrivant de sud de l'Inde en moitié du XIX^e siècle s'installent vers Saint-François et Capes-terre Belle-Eau pour travailler et remplacer la pénurie de main-ouvre d'esclaves.

Dès années 1980, des Haïtiens et Dominicains immigrent en masse en Guadeloupe espérant en eldorado. Depuis des années 2000 et 2004, la migration est développée en raison de politique en Haïti et pour 2005 on enregistre 27.000 personne dont 10.000 enfants de l'immigration régulière et environ 50.000 personnes sont en Guadeloupe des étrangers dont 50 % représentent des clandestins. Le problème est que la progression soudaine des immigrants cause l'absence des moyens et de volonté politique de l'État pour affronter l'immigration mais le pouvoir local a créé une activité volontariste soutenue par les élus locaux, qui vise à une mobilisation pour finir l'inertie et l'indigence de ces moyens.²²

5.3.4. Organisation administrative

Guadeloupe, comme des autres régions de la France, a quelques niveaux de l'administration. Le préfet de région représente l'État, la région est administrée par un conseil régional et un conseil général gère le département. Elle est composée en deux arrondissements, le premier est Pointe-à-Pitre et le second est Basse-Terre, après, elle se

²¹ Population guadeloupeenne (www.guadeloupe-leguide.fr/la-population-guadeloupeenne, cit. 17. 2. 2014)

²² Présentation de Guadeloupe (www.islandscommission.org/pub/docs/80_95_fr_presentation_guadeloupe, cit. 17. 2. 2014)

compose de 40 cantons et 32 communes dont seize se trouvent sur la Basse-Terre, dix sur Pointe-à-Pitre et six sur les îles du sud, Marie-Galante, les Saintes et la Désirade.

La préfecture de la Guadeloupe gère des compétences qui s'agissent de défense et sécurité civile, de sécurité publique, routière et sanitaire, de développement durable et environnement, puis elle s'occupe de l'économie et de travail, des relations européens, politique contractuelle et de stratégie régionale de l'innovation.

Les compétences du conseil régional comportent la construction et rénovation des lycées, la formation professionnelle, l'aménagement du territoire, le développement économique et finalement aussi sport, l'environnement et la culture. Dans les compétences du conseil général, il y a aussi la culture et l'environnement mais d'ailleurs, il s'occupe de l'enseignement, transport, ports maritimes, logement, voirie et des compétences spécifiques aux départements.²³

La gestion des flux de personnes comme visa, asile politique, lutte contre l'immigration clandestine et le travail au noir restent toujours une compétence exclusive de l'État.

²³ Guadeloupe et expansion (www.guadeloupe-expansion.com/index.php/territoire/organisation-administrative, cit. 18. 2. 2014)

6. MARTINIQUE

6.1. Histoire avant la colonisation française

Les premiers habitants en Martinique, comme en Guadeloupe, sont des Arawaks, la culture du manioc et de la pêche, qui viennent de Venezuela dans les années 300-400 avant notre ère. En 295 avant notre ère, la montagne Pelée entre en éruption et fait s'enfuir les Arawaks de la Martinique jusqu'aux années 400 de notre ère et ils peuplent l'île pendant le II^e et X^e siècle. Entre les X^e et XVII^e siècle, peuple de la guerre, des Caraïbes, vient de l'Amazonie, extermine des Arawaks et prend la possession de l'île. Dans cette période, l'île est baptisée Madinina qui vaut dire « l'Île aux fleurs ».

Christophe Colomb arrive en Martinique sur la plage du Carbet le 15 juin 1502, alors il y aborde plus tard qu'en Guadeloupe. Il donne un nouveau nom de « Martinica » (Martinique) à l'île pour honorer son patron Saint Martin. Dès maintenant, les Espagnoles ne s'intéressent plus à la Martnique et laissent passer les Français.

Belain d'Esnabuc occupe l'île en 1635 représentant le Roi de France, puis il fait construire Saint-Pierre pour se défendre des Caraïbes et par la suite, il gagne Saint-Christophe. Neveu de Belain d'Esnabuc, Jacques Dyel du Parquet assure l'administration de la Martinique, vu qu'il vit en bonne relation avec les Caraïbes. Jacques Dyel du Parquet fonde la constitution de Fort Royal, aujourd'hui Fort-de-France, et il introduit la culture de la canne à sucre. Hélas, il meurt en 1658 et la coexistence avec les Caraïbes finit par une guerre. Les sucreries ont besoin de manœuvres plus en plus et en conséquent en 1644, Colbert fait institutionnaliser la traite des Noirs.

6.2. Géographie

Une autre île de l'archipel des petites Antilles est la Martinique, placée entre l'île de la Dominique et l'île de la Sainte-Lucia, 400 kilomètres d'Amérique du sud. On y mesure la superficie de 1.100 km², l'île est 64 kilomètres long et 30 kilomètres large. La capitale de la Martinique s'appelle Fort-de-France et elle est placée près de la baie de Fort-de-France. (annexe p. IV)

6.2.1. Paysage et environnement

Le paysage de la Martinique est modelé par des actions volcaniques, surtout au sud et à l'est, où se trouvent les zones des anciens volcans. Le dernier volcan actif et aussi le point le plus haut culminant à 1.396 mètres est au nord de l'île et s'appelle la Montagne Pelée. On date les deux dernières éruptions en 1902, la première a détruit une ville et tué 28.000 personnes en 2 minutes et la seconde 1.100.²⁴ Les montagnes et les forêts tropicales humides s'étendent au nord et les plages y sont créés de cadre volcanique donc ce sont des plages de sable gris et noir qui se diffère complètement des plages au sud de sable blanc. Alors, le sud fait la partie touristique de l'île grâce aux plages de sable blanc qui sont très populaires. Cette partie au sud est des zones plus au moins sèches en Savane.

La Martinique est considérée comme une « Île aux fleurs » ou « Île aux arbres ». On va y trouver des jardins et des plantations de 1.700 espèces de fleurs et 200 espèces de fougères. Des fleurs uniques dans ce monde s'appellent balisiers (héliconias), elles sont énormément colorées et ont des grandes feuilles rubanées. La végétation de la Martinique est parfaitement variée et on peut y voire des contrastes entre le plan des montagnes et de la mer. D'ailleurs, on y trouve la faune très diverse et colorée grâce au climat tropical, mais plusieurs espèces d'animaux exotiques sont disparus pendant la colonisation.

6.2.2. Climat

Le climat de la Martinique est influencé de la zone tropicale également comme la Guadeloupe, alors les températures de l'air et de la mer de toute l'année divisées en deux saisons y correspondent. Les cyclones sont les plus forts en août et en octobre et puis ce sont aussi des houles cycloniques qui frappent les côtes martiniquais, particulièrement des côtes orientales.

²⁴ Géographie de la Martinique (<http://www.vivre-la-martinique.fr/la-geographie>, cit. 26. 2. 2014)

6.3. Géopolitique

6.3.1. Économie

Parmi tous les secteurs, ce sont les services qui dominent dans l'économie de la Martinique. Le taux de ce secteur est 82 % au PIB et il fournit vers 80 % de l'emploi de la main-œuvre, particulièrement à Fort-de-France. L'île est évidemment bien influencée par la France où le secteur des services joue un rôle important.

Le tourisme martiniquais est lié à l'économie des années quatre-vingt car le développement du tourisme est le plus important entre 1980 et 2000 et pendant cette période, on compte vers 500.000 touristes par an arrivant en Martinique. Environ 6.000 entreprises profitent de ce marché alors, 15 % de la société et de plus, 6 400 personnes y sont employées et la plupart repart dans les secteurs de l'hôtellerie traditionnelle ou de la restauration. Son influence est aujourd'hui très appréciable pour la dynamique régionale.

« Lorsqu'il s'agit d'évoquer l'économie martiniquaise, on ne peut ignorer son passé colonial marqué profondément par les activités agricoles. Héritière incontestée de ce passé, l'île se trouve, aujourd'hui devant une situation assez paradoxale : un secteur agricole très présent, tant dans les faits (main d'œuvre, surface exploitée) que dans l'actualité (sucre, rhum, banane), mais qui ne possède qu'une part relativement faible dans le PIB (4 %). »²⁵

6.3.2. Agriculture

L'agriculture en Martinique occupe environ 30 % de la superficie de l'île, donne travail à 12 % de la population active, alors vers 8.800 personnes (46 % des salariés) dont 2/5 du secteur de la banane et affirme 6 % du produit brut de la région. Les quatre produits principaux martiniquais est le légume, la banane, l'ananas et la canne à sucre mais on exploite également l'élevage bovin pour la viande. Une partie des ces produits dans la SAU (surface agricole utilisée) passe en dix ans de 80 % à 76 %, la canne à sucre représente 16 % de SAU dès l'année 2010 et essaie de se rapprocher à SAU de la culture des bananes. Entre des années 2000 et 2010, c'est une période de grande perdante de l'évolution car les productions vivrières et maraîchères, les élevages de bovins et de porcins sont dans une réduction de plus de 90 %

²⁵ Economie : Guadeloupe (<http://www.aux-antilles.fr/martinique/decouverte/economie>, cit. 19. 2. 2014)

de la quantité de l'exploitation. La quantité de l'exploitation négocie 2,5 fois plus vite que la réduction de la SAU et les petites exploitation se détruisent deux fois plus vite que les grandes ou les moyennes.

« En fait, les communes à forte densité agricole contribuent majoritairement aux pertes de SAU. A ce stade, on peut dire que l'urbanisation n'est pas l'unique facteur à la disparition des terres agricoles. La déprise agricole en serait bien souvent le moteur. En 2000, cette répartition dans l'importance de la diminution de la SAU concernait essentiellement 4 communes des 9 actuelles dont 3 situées dans le sud. Le phénomène de contraction de la SAU était beaucoup moins généralisé. »²⁶

6.3.3. Population

La population de la Martinique est répartie sur 1.130 kilomètres carrés de 402.000 personnes en 2010 dont 89.900 dans la capitale, Fort-de-France. La densité est très haute de 350 personnes au kilomètre carré. Cette population est également plutôt dynamique et jeune, avec 52 % de personne de 20 à 60 ans, 29 % de moins de 21 ans et 19 % de plus de 60 ans. La population martiniquaise se compose particulièrement des noirs ou des mulâtres de 80 %, d'origine africains des côtes guinéennes et la plupart des Martiniquais sont des catholiques.

Une véritable caste de la Martinique forment les Békés, les noms des grandes familles, qui ne sont pas très nombreux et représentent la majorité des entreprises principales. Ils contrôlent tout le temps la structure économique de la Martinique concernant le commerce de la canne à sucre, de la banane et du rhum et ils s'occupent aussi de la diversification des activités.

Une communauté essentiellement active dans le commerce détenant la grande partie des magasins de tissus, de vêtement et de bijoux, est formée des Libanais et des Syriens qui se regroupent surtout dans les grands quartiers de Fort-de-France. Tous les Martiniquais dits de couleur parlent le créole comme langue maternelle mais s'ils sont nés en Martinique, ils parlent le créole martiniquais.

²⁶ Agreste : la statistique agricole (http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf_D97211A01.pdf, directeur de la publication : Sabine Hofferer ; rédacteur : Eric Roux. Agreste Martinique N°7, septembre 2011)

6.3.4. Organisation administrative

Le département de la Martinique est divisé en quatre arrondissements nommés Fort-de-France, Trinité, Saint-Pierre et Le Marin. Ces arrondissements sont encore découpés en 34 communes et 45 cantons. « *Tous les textes législatifs nationaux y sont applicables mais peuvent faire l'objet de mesures d'adaptation " nécessitées par leur situation particulière "* (Art. 73 de la Constitution). »²⁷

Le département est, comme des autres, doté d'un Conseil général et d'un Conseil régional. Au niveau national, il est représenté par deux sénateurs, quatre députés et un conseiller social et économique. Le préfet établi à Fort-de-France et les sous-préfets à Saint-Pierre, Trinité et au Marin représentent l'état au Parlement français de Paris.

Toutes les communications administratives se passent en français parce que c'est la langue officielle même si le créole est beaucoup plus utilisé en oral. C'est pareil pour la justice sauf quelques exceptions tolérées pour certains juges qui sont considérés comme les plus prévenants.

²⁷ Les outre-mer, introduction (<http://www.outre-mer.gouv.fr/?presentation-martinique>, cit. 8. 2. 2014)

7. RÉUNION

7.1. Histoire avant la colonisation

L'île de la Réunion reste inhabitée jusqu'au XVII^e siècle et seulement quelques navigateurs visitent l'île pour s'approvisionner en aliments frais et en eau pure ou certains hommes malades ou fatigués y restent pour se reposer et rétablir rapidement. On trouve des carnets de voyages qui considèrent la Réunion comme la puissance de la santé grâce au très bon climat, l'eau pure et l'environnement prodigieux.

Le 9 février 1507, Diego Fernandez Pereira trouve la Réunion sans y arrêter et vu que c'est le jour de Saint Apolline, il baptise l'île « Santa Apollenia » mais on découvre que déjà en 1502, les Portugais créent des cartes marines qui représentent l'Île de Madagascar avec des autres archipels, la Réunion y comprise, et ce groupe d'îles s'appellent « Diva Morgabin », nom qui est d'origine arabe. En 1513, un navigateur de Portugal, Pedro de Mascarenhas, découvre Réunion, Maurice et Rodrigues par hasard quand il voyage dans la Mer des Indes, et il leur donne un nom selon lui-même, Mascareignes. Les navigateurs occidentaux connaissent bien les îles avant les Portugais mais ils ne les informent pas de leur existence.

En ce temps-là, la Réunion est donc connue comme Santa Appollenia pour les uns et les autres la connaissent comme Diva Morgabin, ce qui, en fait, n'est pas important dans le système colonial portugais. Même si la Réunion est découverte par les Portugais, les traces de la possession ne sont pas vraiment visibles mais le groupe des îles de l'Océan indien est encore sous le contrôle et en pouvoirs des Portugais pendant 75 ans représentant des années de terreur.

Samuel Castelon, un commerçant et commandant du navire « The Pearl », s'arrête sur l'île en fin mars 1613, sur la côte orientale, et décide de faire une pose pour ravitailler en eau et aux animaux. Il se croit de la découvrir et il la nomme « England's forest ». En 1619, le navire hollandais New Horn, avec le commandant Bontekoe van Horn, arrivant à la Réunion décide d'y séjourner avec son équipage vingt et un jours, pour profiter de l'environnement paradisiaque, comme Samuel Castelon.

En 1640, un Français, Salomon Goubert prend possession de l'île au nom du Roi de France sous l'ordre de la compagnie « société de l'Orient » qui reçoit le pouvoir royal en l'occurrence Richelieu. Jacques Pronis reprend la Réunion en 1642 et cet acte se répète en

1649 par Etienne de Flacourt qui décide de nommer l'île « Bourbon » (Marcel Leguen, 1979 : 13-18) « *ne pouvant trouver, écrivit-il, de nom qui pût mieux cadrer à sa bonté et fertilité...* » (Marcel Leguen, 1979 : p. 17-18)

7.2. Géographie

La Réunion est une île volcanique de l'archipel des Mascareignes située à l'océan Indien avec ses voisins l'île Rodrigues, l'île Maurice et les Seychelles. La Réunion se trouve 700 kilomètres de l'île de Madagascar à l'est et seulement 170 kilomètres de Maurice au sud-ouest. L'île est éloignée environ 9.180 kilomètres de Paris, la superficie de l'île s'étend en 2.512 kilomètres carrés et elle est longée de côtes par 240 kilomètres. La capitale de la région est Saint-Denis. (annexe p. V)

7.2.1. Paysage et environnement

Le relief est d'origine volcanique créant deux massifs principaux. Celui au nord-ouest s'appelle Piton des Neiges et représente la plus grande partie de l'île culminant à 3.069 mètres. Le second massif, plus important, est Piton de la Fournaise qui culmine à 2.632 mètres au cratère du nom Bory et il est toujours actif, même trois fois par an. Une partie de côtes font des plages de sable blanc par 25 kilomètres et une autre, des plages de sable noir par 14 kilomètres à l'Ouest de l'île. La côte orientale est considérablement arrosée et plusieurs rivières y coulent alors on l'appelle « côte du vent » et par contre, la côte occidentale qui est plutôt sèche est appelée « côte sous vent ».²⁸

Les deux massifs sont séparés par la Plaine des Cafres et la Plaine des Palmistes, les hautes plaines. Les côtes sont différentes quant à sa place, les côtes de sud-est se caractérisent par des falaises, montagnes et lave et à l'ouest ce sont surtout des lagons sableuses. Chaque côte a évidemment sa ville principale touristique et au nord c'est Saint-Denis, Saint-Pierre au sud, puis à l'ouest Saint-Paul et Saint-Benoît à l'est. La végétation de la Réunion se diversifie beaucoup dans la forêt tropicale, savane sèche, plantations de canne à sucre ou dans arbres fruitiers ; la richesse de la faune domine par le nombre des oiseaux multicolores en particulier.

²⁸ Géographie Réunion (<http://www.routard.com/guide/reunion/254/geographie>, cit. 23. 2. 2014)

7.2.2. Climat

Le climat de la Réunion est également tropical et influencé par les vents. La température sur les côtes, près de l'océan, varie entre 14 et 30 degrés dont la moyenne sur le littoral est environ de 20 degrés et de 14 degrés dans les plaines ; à la montagne, il est possible que la température descend en zéro. La côte à l'est est beaucoup plus pluvieuse que celle à l'ouest, surtout en février, parce que les nuages arrivent de l'est où ils se retiennent.

Les saisons australes de la Réunion changent trois fois par an, la première appelée l'hiver austral commence en mai et finit en novembre et c'est une saison fraîche. C'est le temps quand il pleut rarement, la température n'augmente pas trop et en août et en septembre, des baleines se trouvent sur les côtes et quittent les mers froides. L'autre saison, l'été austral qui dure de novembre en avril, est une saison la plus chaude mais il ne fait pas beau, le temps est plutôt nuageux et pluvieux en fin de la journée ce qui devient très régulier en décembre et février. Les mois d'octobre, novembre et décembre représentent le printemps. C'est une période dont la végétation devient la plus luxuriante, la plupart des fleurs fleurissent et les fruits mûrissent. Ce temps est particulièrement populaire pour les touristes.

Les cyclones ne sont pas très dangereux en général mais ils sont capables de détruire la nature et causer des dommages matériels. Les plus grands soucis de la population réunionnaise sont des inondations, les coupures de l'électricité et de l'eau et puis les routes barrées.²⁹

7.3. Géopolitique

7.3.1. Économie

La structure de l'économie de la Réunion change intensivement entre 1995 et 2005. En 1995, le secteur des services domine dans l'économie avec $\frac{3}{4}$ du PIB réunionnais donc il est le plus important. L'éducation, la santé, l'administration et les actions sociales représentent 41 % du PIB mais en 2005, il descend vers 36,4 %. Les services aux particuliers et marchands et les transports de télécommunication deviennent le secteur économique le plus appréciable grâce au puissant développement annuel.

²⁹ Le climat et les saisons (<http://www.ile-delareunion.com/fr/pratique/climat>, cit. 23. 2. 2014)

Le BTP (le secteur économique du bâtiment et des travaux publics) se développe dans ce temps avec un taux de croissance moyen de 8,1 % par an. Cette action permet à l'industrie de biens intermédiaires de se substituer dans la partie aux importations. « *En effet, l'industrie (hors agro-alimentaire) a progressé à un rythme très soutenu de 9,7 % en moyenne annuelle. Cette croissance provient principalement des fortes évolutions à la hausse dans les industries de biens d'équipements et de produits minéraux qui, toutes deux, sont fortement orientées vers la production de biens destinés à la construction et au BTP.* »³⁰ L'industrie agro-alimentaire se développe plus lentement que l'économie et le secteur piscicole et de l'agriculture descend vers -0,4 % par an.

En 2010, le PIB annuel réunionnais est de 15 milliard d'euros formant le pouvoir d'achat le plus augmenté de tout l'océan Indien. L'île profite de toutes les infrastructures de port, aéroport, télécommunication et de routières de niveau européen, et ce mouvement lui permet être dans le premier rang de la zone d'équipement.³¹

7.3.2. Agriculture

L'agriculture de la Réunion emploie 10 % de la population active et assure 5 % du produit brut de la région. La terre arable couvre 20 % du surface de l'île. La canne à sucre occupe les côtes et par contre les pâturages dominant sur les hauteurs. On peut confirmer que la SAU est stabilisée en 2008 après quelques années précédentes de faible progression. Depuis ce moment-là, la SAU couvre 47.480 hectares et ça fait 19 % de la superficie entière de l'île et les terres agricoles non cultivées atteignent 51.200 hectares ce qui représente 20 % de la surface totale de la Réunion.

Malgré la puissante mobilisation de la protection du domaine du sucre, les superficies plantées à la canne à sucre sur 24.530 hectares baissent de plus de 1/3 en 20 ans en grand part pour contenter des besoins territoriales déterminées par la pression urbaine. Par contre, les terres données aux cultures fruitières, légumières et fourragères restent en progression.

La pêche réunionnaise se divise en trois parties, la petite pêche artisanale, la pêche palangrière qui se forme de la pêche littorale quand l'absence du port supérieure est comprise entre 24 et 96 heures et de la pêche au large quand l'absence supérieure est comprise à 96 heures et puis la grande pêche. La grande pêche industrielle a passé un grand développement

³⁰ Les outre-mer, Economie (www.outre-mer.gouv.fr/economie-la-reunion, cit. 20. 2. 2014)

³¹ Eco et politique (<http://www.iledelareunion.net/economie-reunion/>, cit. 20. 2. 2014)

depuis des années 90 et un nouveau progrès commence en 2008 mais le chiffre des navires a diminué. Le contenu des navires est prévu à exploitation en plupart.

« Le Fonds européen pour la pêche (FEP), qui a remplacé l'Instrument financier d'orientation de la pêche (IFOP) le 1er janvier 2007, prévoit le versement de 12,9 millions d'€ pour la Réunion au cours de la période 2007-2013. Il a été conçu de manière à assurer le développement durable du secteur européen de la pêche et de l'aquaculture. »³²

7.3.3. Population

Les habitants réunionnais sont estimés à 820.000 personnes avec la densité de 315 habitants au kilomètre carré et même cette population est essentiellement jeune de 41 % personnes de moins de 25 ans. La société est mélangée aux plusieurs origines, aux Africains et Malgaches, appelés Cafres, Européennes, Chinoises, Indiennes, appelés Malabars de religion tamoule, Comoriens, représentant une immigration récente, Musulmans, appelés Z'arabes, Créoles et encore autres minorités. La variabilité de la population est liée de la migration qui était très bienveillante à l'île pendant l'année 1990 mais après ce temps-là, elle a beaucoup diminué. La plus grande ville est Saint-Denis qui regroupe environ 150.000 habitants.

La langue la plus parlée est le créole réunionnais, créé d'un mélange du parler des immigrants et des français. Il est un peu compréhensible aux Français mais c'est un patois mélodieux avec l'ironie et l'humour qui donne l'impression qu'on chante. La plupart des habitants sont des catholiques très pratiquants, mais la religion chinoise ou l'Islam sont aussi bien répandues.

« [...] aucune catégorie ne forme une communauté strictement cloisonnée : tous les jours, un mariage rapproche un peu plus chacune d'entre elles. La Réunion préfigure le monde de demain, celui d'un village uni par la vie en commun au-delà de ses origines multiples. Quel meilleur remède contre le racisme ordinaire et les préjugés qu'un voyage à La Réunion? »³³

³² Les outre-mer, Economie (www.outre-mer.gouv.fr/economie-la-reunion, cit. 20. 2. 2014)

³³ Tout le monde est descendu du bateau (<http://www.reunion.fr/decouvrir/population.html>, cit. 4. 3. 2014)

7.3.4. Organisation administrative

L'île de la Réunion se trouve sous l'autorité du préfet qui est nommé par le Gouvernement et comme les autres départements, la Réunion est dotée d'un conseil général et d'un conseil régional. La région se divise en 47 cantons et 24 communes, elle est représentée au niveau national par trois sénateurs et cinq députés au Parlement de Paris et par un conseiller social et économique. La préfecture se trouve à Saint-Denis et les trois sous-préfectures sont situées à Saint-Benoît, Saint-Pierre et à Saint-Paul.

La Réunion fait partie de Commission de l'océan Indien (COI), c'est une organisation inter-gouvernementale qui a été créée à Port Louis en 1982 et regroupe cinq pays. Son objectif principal est de serrer les liens de coopérations entre les pays indianocéanique, améliorer les conditions de vie et protéger des ressources naturelles.

Des parties politiques de l'île de la Réunion sont presque équivalentes de parties métropolitaines. La partie communiste a des droits autonomistes et c'est pareil pour des organisations syndicales. La vie politique est définie par les mesures gouvernementales et les mobilisations métropolitaines.

8. MAYOTTE

8.1. Histoire avant la colonisation

Les premiers habitants de la Mayotte sont prouvés dès VIII^e siècle sur la place de Kounkou mais avant le X^e siècle on connaît déjà des autres sites : Dembeni, Majicavo , Hannyoudrrou, Bagamoye et Acoua. Le VIII^e siècle est une époque des premières migrations néanmoins, l'origine des premiers habitants est diverse, il y a les Africains Bantous et puis les Austronésiens originaire de l'archipel Indonésien. Dès IX^e siècle, le commerce est conservé par les Austronésiens entre la côte africaine et Madagascar donc les sociétés Swahili débutent se développer très intensivement et se concentrent sur l'exportation de fer à Mayotte. Dans cette période, les marchands arabe-persans s'y installent propageant la religion d'Islam dans l'île.

La nouvelle période démarre à XI^e siècle et visualise l'organisation politique de l'archipel des Comores en sultanats, une époque de Fani. Ce terme signifie des chefs, femmes ou des hommes islamisés de la politique indépendante. Ainsi, Mayotte est sous la culture Swahili donc les cités adoptent la vie des Swahili de la côte africaine et prospèrent du commerce des esclaves et de l'exportation agricole. La population est alors mélangée et elle se compose d'Indiens, Bantous et Arabes-Persans.

Au XV^e siècle, l'archipel des Comores cède à être une étape préférée par les navires français et portugais allant aux Indes qui réalisent que cet archipel peut fonctionner comme un endroit des provisions. En XVIII^e siècle, les Malgaches débarquent Mayotte faisant augmenter le commerce d'esclavage. Depuis XVII^e jusqu'au XIX^e siècle, Mayotte devient un endroit de violence et de terreur qui cause une baisse de la population vers 3000 personnes.

Le 25 août 1841, Mayotte devient française avec le sultanat Andriantsouli cherchant le soutien d'une puissance étrangère et l'esclavage est aboli en 1846. (Jean Martin, 2010 : p. 35-62)

8.2. Géographie

Mayotte se situe dans l'océan Indien au nord du canal du Mozambique, entre Madagascar et l'Afrique. Il est souvent appelé « l'île au lagon », son espace est seulement 374 km² et on dit que c'est un des plus beaux lagons dans le monde. Mayotte est un archipel

composé de deux îles volcaniques, de Grande-Terre et de Petite-Terre qui sont éloignées de deux kilomètres. Mayotte fait partie de l'archipel des Comores et le chef lieu et la capitale s'appelle Mamoudzou qui est également la plus grande ville de l'île. (annexe p. VI)

8.2.1. Paysage et environnement

Les îles de la Mayotte sont géologiquement les plus vieilles dans l'archipel des Comores. Seulement la Petite-Terre est un relief escarpé où la plus grande montagne culmine à 203 mètres, la montagne de la Vigie. Le reste de paysage est plutôt plat alors il peut y accueillir l'aéroport. Deux montagnes dominantes en Grande-Terre montagnes s'appellent le « Choungui » culminant à 300 mètres et le « Bénara » qui culmine à 660 mètres.

A Mayotte, on peut y trouver des plages de sable doux rarement sinon les plages se trouvent notamment au sud et au nord de l'île ; on peut apprécier les plages de sable blanc plutôt sur les îlots approchés. Le lagon représente un bon environnement pour les poissons grâce aux mangroves qui le nettoient attrapant des sédiments ; par conséquent, ils permettent l'augmentation de la densité animale et végétale, particulièrement des espèces piscicoles. (Pierrick Graviou et Jean-Philippe Rançon, 2006 : p. 369-417)

Des tortues marines et des mammifères marins sont protégés au lagon et pourtant, 84% des tortues marines ont été braconnées et retrouvées mortes sur les rivages de Mayotte en 2012 alors elles sont mises dans un grand danger. Un autre problème concerne des déchets causé par tourisme qui peut être crucial pour l'avenir de l'archipel en matière de santé publique et d'écologie. Il faut alors restaurer des milieux écologiques, nettoyer des routes des dépôts et éduquer la population à l'environnement.³⁴

8.2.2. Climat

Mayotte profite du climat tropical de type maritime, il fait chaud tout le temps, les températures restent entre 24 et 30 degrés toute l'année et la température de la mer balance autour de 26 degrés. Le taux d'humidité dépasse parfois 85% mais le temps varie selon deux saisons, soit la saison sèche, de mai à octobre, soit la saison des pluies, de novembre à l'avril, quand les températures augmentent le plus. L'archipel ne fait pas partie de « zone cyclonique » parce que des tempêtes et des cyclones formés dans l'océan Indien arrivent sur

³⁴ Mayotte, tortues en danger (mayotte.la1ere.fr/environnement)

Madagascar ; néanmoins, elle peut en subir le reste assez puissant. La dernière dévastation causée par un cyclone est datée dans l'année 1984 et il a été nommé le cyclone « Kamisy » dont les dégâts chiffrent les pertes de 135 million de francs.³⁵

8.3. Géopolitique

8.3.1. Économie

En 2010, Mayotte se trouve encore dans le processus de départementalisation et les objectifs sociaux et économiques restent encore énormes, surtout l'économie puisque Mayotte est dans une situation malaisée. Selon l'Institut d'émission des départements d'outre-mer (Iedom), l'année 2010 est très atone dans tous les secteurs, particulièrement dans l'agriculture, commerce et BTP. Le marché de travail continue de s'endommager et la consommation et les importations rétrogradent, c'est une année sans perspective. « *L'année 2011 ne laisse pas entrevoir de franche amélioration* »³⁶, indique Nicolas de Sèze, le nouveau directeur de l'Iedom.

Ensuite, les objectifs sociaux sont un défi pour Mayotte parce que l'île est obligée de braver des flux migratoires. Une partie des étrangers, dont la plupart vient des autres îles des Comores, arrivent pour chercher un travail, retrouver ses proches ou pour profiter de la scolarisation des enfants depuis l'année 1990. En 2008, un rapport sénatorial estime le coût de l'immigration clandestine à 30 millions d'euros dans les services de santé et 32,5 millions d'euros dans l'Éducation nationale et d'ailleurs, 3,2 millions de la lutte contre l'immigration clandestine, surtout de la police et gendarmerie, et encore les chiffres ne pas calculés du travail au noir.

Mayotte, comme un nouveau département français « *va bénéficier de fonds de développement relativement importants* »³⁷ selon l'Iedom, alors, un autre enjeu apparaît et c'est que « *La capacité à savoir les utiliser. Le vrai problème est là. Il faut une vraie maîtrise*

³⁵ Climat Mayotte (www.malango-mayotte.fr/mayotte/climat, cit. 26. 2. 2014)

³⁶ Marie Visot ; Le Figaro. Mayotte : un département plombé par la crise. Mis à jour le 31/3/2011 ; Publié le 22/3/2011 (<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2011/03/22/04016-20110322ARTFIG00789-les-defis-economiques-et-sociaux-de-mayotte.php>, cit. 28. 2. 2014)

³⁷ Marie Visot ; Le Figaro. Mayotte : un département plombé par la crise. Mis à jour le 31/3/2011 ; Publié le 22/3/2011 (<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2011/03/22/04016-20110322ARTFIG00789-les-defis-economiques-et-sociaux-de-mayotte.php>, cit. 28. 2. 2014)

*d'ouvrage pour les projets, cela va prendre du temps. »*³⁸ Ensuite, le secteur privé devrait prendre le relais de l'investissement public et pas une affaire insignifiante du territoire où produire coûte plus cher qu'importer.

8.3.2. Agriculture

La pêche et l'agriculture à Mayotte représentent des traditions familiales et font un moyen suffisant d'alimentation. Depuis 2009, les poissons, comme un issus de l'aquaculture, et les huiles d'essence sont les productions principales exportées, cette année compte 20.700 exploitations agricoles pour la SAU de 22.250 hectares. Les bananes sont cultivées sur 4.500 hectares et la production de la banane est dénombrée à 17.000 tonnes pour l'année 2003, néanmoins, la culture vivrière assure la consommation familiale étant un produit prépondérant. Un autre produit pareillement très cultivé sur l'île est le cocotier, la cocoteraie s'étend sur 3.500 hectares et les producteurs des cocos ont environ une vingtaine des cocotiers.

Le 15 février 2013, Moussilimou Payet est élu comme un nouveau président de la chambre agriculture et de la pêche de Mayotte et il veut améliorer le niveau de vie : *« Le niveau de vie de 80% de la population de Mayotte en général est le plus bas de tous les départements français alors vous pouvez vous imaginer celui des agriculteurs. Contrairement aux apparences, on trouve des agriculteurs à 150 euros de revenus par mois. J'invite les conseillers généraux, les maires, les techniciens à s'impliquer dans la résolution des problèmes fonciers et autres qui pénalisent les agriculteurs. Les techniciens doivent aller vers les agriculteurs et les pêcheurs pour les accompagner et les informer des droits et des perspectives que leur offre les structures du 100^e département français »*³⁹ souligne Moussilimou Payet.

³⁸ Marie Visot ; Le Figaro. Mayotte : un département plombé par la crise. Mis à jour le 31/3/2011 ; Publié le 22/3/2011 (<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2011/03/22/04016-20110322ARTFIG00789-les-defis-economiques-et-sociaux-de-mayotte.php>, cit. 28. 2. 2014)

³⁹ Moussilimou Payet élu président de la chambre de l'agriculture et de la pêche de Mayotte (<http://mayotte.la1ere.fr/2013/02/15/muslim-payet-elu-president-de-la-chambre-de-l-agriculture-et-de-la-peche-de-mayotte-15349.htm>, cit. 15. 3. 2014)

8.3.3. Population

La population de Mayotte s'appelle la population mahoraise et elle est formée des personnes d'origine bantoue et de plusieurs immigrants, notamment des malgaches. La population mahoraise a augmenté pendant dix ans de 42 % vers 190.000 habitants. La densité est aussi haute comptant 512 habitant au kilomètre carré. Les habitants se concentrent plus en plus autour de chef lieu Mamoudzou, où on peut estimer 54.000 personnes. L'immigration clandestine et la natalité augmentée jouent un rôle important dans l'origine démographique parce qu'elles font élever le taux de croissance annuelle moyenne. La population de Mayotte est la plus jeune parmi les territoires français puisque 56 % des habitants ont moins de 21 ans.

La société mahoraise est de 95 % musulmane de rites sunnites et la religion d'Islam à Mayotte est très tolérante et modérée. Les droits locaux accoutumés aux droits musulmans et des traditions malgaches et africaines s'appliquent seulement aux Mahorais qui conservent le statut personnel.⁴⁰

8.3.4. Organisation administrative

La préfecture de Mayotte se trouve sur les deux îles de l'archipel, à Dzaoudzi, sur Petite-Terre et à Mamoudzou sur Grande-Terre. Le budget 2010 d'exploitation de la préfecture et de la Commission de Révision de l'État Civil a augmenté. On peut mentionner la présence forte des autorités militaires sur le territoire, à Mayotte, il y a des forces armées de la zone sud de l'océan Indien, un détachement de la Légion Étrangère, le Groupement du Service Militaire Adaptée (GSMA), un Groupement de Gendarmerie et un Élément de Base Navale.

La cartographie politique et administrative du Département de Mayotte forme état d'une circonscription législative ; la création d'une deuxième circonscription pour les législatives est datée en 2012. Elle est faite encore de 19 cantons, chaque commune est un canton en fait, hors Mamoudzou qui rassemble trois cantons, de 17 communes, dont quatre de plus de 10.000 habitants et deux sénateurs. Les dernières élections se sont déroulées en 2011,

⁴⁰Portail de l'Etat à Mayotte (<http://www.mayotte.pref.gouv.fr/Decouvrir-Mayotte/Population>, cit. 15. 3. 2014)

par un collège électoral. La structure politique de Mayotte peut faire l'objet de deux mentions principales.⁴¹

« En premier lieu, il convient de noter que le contexte politique local reste marqué par la faible importance des étiquettes politiques par rapport aux liens personnels et d'influence des candidats. Ceci est rendu visible par l'importance des mouvements politiques et le nombre d'élus sans étiquette partisane (Mouvement Départementaliste Mahorais (MDM), Nouvel Élan pour Mayotte (NEMA)). En second lieu, il faut noter la présence forte du parti politique UMP, qui dirige 5 communes et dispose de 6 élus au Conseil général, même si des dissensions au sein de ce mouvement semblent voir le jour. »⁴²

Ces curiosités politiques de Mayotte sont des sources d'enjeux particulières pour l'île.

⁴¹ Fonds européen de développement régional
(www.mayotte.pref.gouv.fr/layout/set/print/.../PASE_2011_2013.pdf)

⁴² PRÉFECTURE DE MAYOTTE, PROJET D'ACTION STRATEGIQUE DE L'ETAT A MAYOTTE, P.A.S.E.M. 2011-2013
(www.mayotte.pref.gouv.fr/layout/set/print/.../PASE_2011_2013.pdf, cit.18. 3. 2014)

CONCLUSION

Ce travail est divisé selon chaque territoire parce que chacun a ses particularités mais on a commencé par la présentation entière pour mieux comprendre leur statut et les relations avec la France d'aujourd'hui. Ces relations-là avec la France métropolitaine ont les origines communes en raison de la colonisation française, c'est pourquoi on a prêté attention à toute l'histoire, qui s'agit de la colonisation et puis de la départementalisation, dans les chapitres entiers. On a parlé de l'histoire de chaque territoire avant la colonisation séparément parce qu'elle se diffère en chaque partie de la planète et elle est comprise dans ce travail parce qu'elle est liée surtout avec la population d'aujourd'hui.

Après l'histoire, dans chaque chapitre, on a découvert la géographie qui s'agit du paysage, de l'environnement et du climat pour bien imaginer l'endroit qu'il est décrit, et pour mieux présenter la géographie j'ai ajouté encore les cartes comme les annexes. Troisième partie de chaque chapitre représente la géopolitique laquelle introduit l'économie et l'agriculture qui sont liées entre eux-même et qui se déroulent également de l'environnement, du paysage et du climat. Il était aussi important de présenter la population qui est très extraordinaire de son origine laquelle est déjà introduite dans l'histoire et enfin aussi l'organisation administrative qui envisage comment les DROM sont dirigés par la France.

Ce sujet m'a apparu vraiment intéressant puisqu'il permet de découvrir la France d'une autre côté et il force de réfléchir sur les pouvoirs de ce pays d'un grand potentiel. Ce travail sur les départements et les régions d'outre-mer était, avant tout, un défi pour moi-même parce que on n'entend pas souvent les médias en parler autrement que par rapport aux catastrophes naturelles alors, mes connaissances générales de la France d'outre-mer n'avaient pas été assez bonnes non plus donc on devrait réfléchir comment changer cette attitude.

Pendant la recherche, j'ai réalisé plus en plus qu'il existe également peu de livres de la géographie française qui parlent des départements et des régions d'outre-mer au même niveau que des départements et des régions métropolitains. La plupart de livres géographiques scolaires en France s'agit de plupart seulement de la France métropolitaine. Il y a des auteurs qui parlent de l'histoire des DROM ou de la situation administrative assez profondément mais ils se concentrent souvent sur un territoire ou sur un archipel concret. Il est presque impossible de trouver un ouvrage qui peut nous donner une image complète sur ce sujet et c'est ce que ce travail devrait substituer.

RÉSUMÉ

Hlavním cílem této bakalářské práce bylo představit zámořská území Francie, jež jsou plně integrovanou součástí Francie a vystupují pod zkratkou DROM, objasnit jaký je jejich vztah k metropolitní Francii dle právních statusů a dále to, jaké jsou příčiny vedoucí ke vzniku těchto území, které mají původ v bývalé koloniální říši. V této práci je jedna část věnována historickému vývoji daných území od počátku kolonizace přes departmentalizaci až po současnost a v následujících kapitolách jsou představeny jednotlivá území tak, aby bylo jasné o jaké zemi se jedná, jaká je jejich poloha a jaké prostředí se na těchto místech nachází. Zjistili jsme, jak jsou tato území zalidněna a o jaký typ obyvatelstva se jedná, čím tyto země prosperují, proč tomu tak je a jakým způsobem jsou tyto zámořské regiony spravovány metropolitní Francií.

BIBLIOGRAPHIE

BUTEL, Paul. *Histoire des Antilles françaises: XVIIe-XXe siècle*. Paris: Perrin, c2002. ISBN 22-620-1540-6

CHARLES-DOMINIQUE, Pierre. *Guyane: milieux, faune et flore*. 2. éd., rev., corr. et augm. Paris: CNRS, 1996. ISBN 22-710-6778-2

DANIEL, Justin. *L'outre-mer à l'épreuve de la décentralisation: nouveaux cadres institutionnels et difficultés d'adaptation*. Paris: Harmattan, c2007. ISBN 978-229-6028-142

FABERON, Jean-Yves. *L'outre-mer français : la nouvelle donne institutionnelle*. Paris, La Documentation française, 2004. ISBN 17636191

GAY, Jean-Christophe. *L'outre-mer français : Un espace singulier*. 2ème édition revue et augmentée. Paris, 2008: Belin. ISBN 27-011-4889-8

GEORGES, Robert Deville et Nicolas. *Les départements d'outre-mer: l'autre décolonisation*. Paris: Gallimard, 1996. ISBN 978-207-0534-012

GÉRARD-FRANÇOIS DUMONT, Sous la dir. de Jean-Robert PITTE a Franck AURIAC. *Géographie 1re: programme 1997*. Programme 1997. Paris: Nathan, 1995-2001, 1 atlas (14 v.). ISBN 978-209-1721-750

GRAVIOU, Pierrick a Jean-Philippe RANÇON. *Curiosités géologiques de Mayotte: milieux, faune et flore*. 2. éd., rev., corr. et augm. Orléans, France: BRGM Éditions, c2006. ISBN 978-290-8301-601

LEGUEN, Marcel. *Histoire de l'île de la Réunion: Entretiens d'Oudinot*. Paris: Éd. Autrement, c1979. ISBN 28-580-2106-6

MARTIN, Jean. *Histoire de Mayotte, département français*. Paris, 2010: Les Indes savantes. ISBN 978-284-6542-34

MIGNOT, Dominique Aimé. *Histoire d'outre-mer: Etudes d'histoire du droit et des institutions*. Aix-en-Provence: PUAM. Presses universitaires d'Aix-Marseille, 2006 Collection "Pour l'histoire.". ISBN 27-314-0521-X.

PAUL, Christian. *Outre-mers, notre monde: Entretiens d'Oudinot*. Paris: Éd. Autrement, 2002. ISBN 27-467-0223-1

SAINT-JULIEN, Thérèse, Roger BRUNET a Franck AURIAC. *Atlas de France: milieux, faune et flore*. 2. éd., rev., corr. et augm. Paris: La Documentation française, 1995-2001. ISBN 211004901414

Sources numériques

Agreste : la statistique agricole (http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf_D97211A01.pdf, directeur de la publication : Sabine Hofferer ; rédacteur : Eric Roux. Agreste Martinique N°7, septembre 2011)

Argent Guyane (<http://www.routard.com/guide/guyane/1784/argent>, cit. 12. 2. 2014)

Bulletin de la Banque de France • N° 186 • 4e, trimestre 2011. Aurélie MARCHAND : L'outre-mer français et l'euro (https://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/archipel/publications/bdf_bm/etudes_bdf_bm/bdf_bm_186_etu_7.pdf, cit. 18. 3. 2014)

Christophe Colombe découvre Karukera (<http://www.karaibes.com/histoire2.htm>, cit. 13. 2. 2014)

Climat et météo Guadeloupe (http://www.routard.com/guide/guadeloupe/2955/climat_et_meteo, cit. 25. 2. 2014)

Climat Mayotte (www.malango-mayotte.fr/mayotte/climat, cit. 26. 2. 2014)

Développement économique (http://www.cr-guadeloupe.fr/economie/?FOND=&ARB_N_ID=701&ARB_N_MERE=&ARB_N_S=701, cit. 16. 2. 2014)

Eco et politique (<http://www.iledelareunion.net/economie-reunion/>, cit. 20. 2. 2014)

Economie : Guadeloupe (<http://www.aux-antilles.fr/martinique/decouverte/economie>, cit. 19. 2. 2014)

Fonds européen de développement régional
(www.mayotte.pref.gouv.fr/layout/set/print/.../PASE_2011_2013.pdf)

French Guyana (<http://www.studentsoftheworld.info/infopays/wfb.php3?CODEPAYS=GIA>, cit. 12. 2. 2014)

Géographie de la Martinique (<http://www.vivre-la-martinique.fr/la-geographie>, cit. 26. 2. 2014)

Géographie et climat Guyane (http://www.routard.com/guide/guyane/1787/geographie_et_climat, cit. 24. 2. 2014)

Géographie Guadeloupe (<http://www.routard.com/guide/guadeloupe/172/geographie>, cit. 25. 2. 2014)

Géographie Réunion (<http://www.routard.com/guide/reunion/254/geographie>, cit. 23. 2. 2014)

Guadeloupe et expansion (www.guadeloupe-expansion.com/index.php/territoire/organisation-administrative, cit. 18. 2. 2014)

Industrie et artisanat (<http://www.outre-mer.gouv.fr/?economie-guadeloupe>, cit. 16. 2. 2014)

Institutions (<http://www.outre-mer.gouv.fr/?presentation-guyane>, cit. 12. 2. 2014)

La colonisation française (<http://www.karaibes.com/histoire2.htm>, cit. 13. 2. 2014)

La Guyane dans l'histoire (<http://www.terresdeguyane.fr/articles/histoire/>, cit. 13. 2. 2014)

LA LOI DE DÉPARTEMENTALISATION DU 19 MARS 1946, CRÉATION DES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER
(<http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/depts-outre-mer>, cit. 8. 2. 2014)

Le climat et les saisons (<http://www.ile-delareunion.com/fr/pratique/climat>, cit. 23. 2. 2014)

Les 11 unités paysagères (http://www.paysagesdeguyane.fr/atlas_paysages/unites.asp, cit. 24. 2.2014)

Les Langues d'Outre-mer : une chance pour la diversité linguistique française
(<http://takantikou.bnf.fr/dossiers/dossier-2012-langues-et-livres-pour-la-jeunesse/les-langues-d-outre-mer-une-chance-pour-la->, cit. 18. 3. 2014)

Les outre-mer, introduction (<http://www.outre-mer.gouv.fr/?presentation-martinique>, cit. 8. 2. 2014)

Les outre-mer, Economie (www.outre-mer.gouv.fr/economie-la-reunion, cit. 20. 2. 2014)

Mayotte, tortues en danger (mayotte.la1ere.fr/environnement)

Marie Visot ; Le Figaro. Mayotte : un département plombé par la crise. Mis à jour le 31/3/2011 ; Publié le 22/3/2011 ((<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2011/03/22/04016-20110322ARTFIG00789-les-defis-economiques-et-sociaux-de-mayotte.php>, cit. 28. 2. 2014)

Moussilimou Payet élu président de la chambre de l'agriculture et de la pêche de Mayotte
(<http://mayotte.la1ere.fr/2013/02/15/muslim-payet-elu-president-de-la-chambre-de-l-agriculture-et-de-la-peche-de-mayotte-15349.htm>, cit. 15. 3. 2014)

Population (<http://guyane-guide.com/dossiers/geographie>, cit. 14. 2. 2014)

Population guadeloupéenne (www.guadeloupe-leguide.fr/la-population-guadeloupeenne, cit. 17. 2. 2014)

Portail de l'Etat à Mayotte (<http://www.mayotte.pref.gouv.fr/Decouvrir-Mayotte/Population>, cit. 15. 3. 2014)

PRÉFECTURE DE MAYOTTE, PROJET D'ACTION STRATEGIQUE DE L'ETAT A MAYOTTE, P.A.S.E.M. 2011-2013
(www.mayotte.pref.gouv.fr/layout/set/print/.../PASE_2011_2013.pdf, cit.18. 3. 2014)

Présentation de Guadeloupe (www.islandscommission.org/pub/docs/80_95_fr_presentation_guadeloupe, cit. 17. 2. 2014)

Tout le monde est descendu du bateau (<http://www.reunion.fr/decouvrir/population.html>, cit. 4. 3. 2014)

TABLE DES ANNEXES

Cartes géographiques.....	I
Départements et régions d'outres-mer	I
Guyane française.....	II
Guadeloupe	III
Martinique.....	IV
Réunion.....	V
Mayotte	VI

ANNEXES

Cartes géographiques

Départements et régions d'outre-mer



Guyane française



Réunion



© vls - Carte éditée pour lledelareunion.net

Mayotte

